



J'ai retrouvé des actions de mon grand-père

Par **Mateo501**, le **29/09/2010** à **15:36**

Bonjour,

Je ne sais pas si ce message est dans la bonne section ou si il devrait se trouvé sous le droit à la succession.

En vidant ma cave, j'ai retrouvé des actions/titres nominatifs de mon grand père.

Après quelques vérifications sur Internet, cette société existe toujours et réalise un jolie C.A et bénéfices chaque année.

Première question:

Pensez vous que c'est titres numéroté me sont toujours valables ?

Qui dois-je consulter ?

Deuxième question:

Il n'est a aucun moment fait allusion de ces titres dans le testament de mon grand père (il a surement cherché à le cacher à sa nouvelle femme). Mais il y a bien un lien officiel entre lui et moi.

Quelles pourraient être les complications ?

Je vous remercie de vos conseils.

Bonne journée